

Extrait destiné au rapport aux porteurs

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

18 prêts, chaque chiffre avec sa date · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. Fonds, porteurs, prêts, actifs et montants inventés. **Aucune écriture n'est faite dans un système réel**, et **aucun envoi n'est exécuté** : l'extrait est remis au gérant du fonds.

Le fonds, en tête d'extrait

Élément	Valeur	Date d'arrêté
Engagements souscrits par les 62 porteurs	340 000 000 €	30/06/2026
Engagements appelés	279 000 000 €	30/06/2026
Engagements résiduels	61 000 000 €	Période d'investissement ouverte jusqu'au 30/06/2028
Période de commercialisation	Close le 30/06/2025	Rappelée parce qu'elle borne ce qui peut encore être engagé
Prêts détenus / actifs sous-jacents	18 prêts / 21 actifs	30/06/2026

Les lignes qui portent une réserve, écrites telles qu'elles partiront

Prêt	Ligne du reporting	Version de formule	Diffusable en l'état
OMB-07	« DSCR 1,38 au 30/06/2026, seuil contractuel 1,15 ; statut compliant , marge 0,23 point »	Art. 22.1, v2 du 09/09/2025	Après accord de l'agent du crédit — prêt syndiqué
OMB-11	« LTV 60,0 % — non actualisé , sur expertise indépendante du 12/12/2024, seuil contractuel 65 % ; expertise en cours de renouvellement, retour attendu le 16/10/2026 »	Art. 23.4, v1 du 08/11/2023	Oui — la clause autorise la forme agrégée
OMB-12	« Couverture d'intérêts indéterminée au 30/06/2026 : valeur d'index non déposée par le prestataire de calcul, dépôt attendu le 03/07/2026 ; test rouvert à réception »	Art. 22.3, v1 du 27/05/2024	Après accord de l'agent du crédit — prêt syndiqué
15 autres prêts	Statut, marge au seuil, date de la dernière expertise, points indéterminés	Chacun avec sa clause et sa version	12 oui, 2 après accord, 1 en forme agrégée

La règle de datation, et ce qu'elle aurait changé l'an dernier

Rapport de l'exercice précédent	Chiffre publié	Arrêté du test qui l'avait produit	Ce que la règle aurait fait
1er trimestre	DSCR moyen 1,29	Trimestre précédent	Mention du trimestre d'origine ajoutée
2e trimestre	DSCR moyen 1,31	Trimestre précédent	Mention du trimestre d'origine ajoutée
3e trimestre	DSCR moyen 1,33	Trimestre du rapport	Inchangé

Rapport de l'exercice précédent	Chiffre publié	Arrêté du test qui l'avait produit	Ce que la règle aurait fait
4e trimestre	DSCR moyen 1,30	Trimestre précédent	Mention du trimestre d'origine ajoutée

Pourquoi les deux calendriers restent distincts. Le rapport part le 15 du mois suivant l'arrêté ; certains états locatifs arrivent le 22. Aligner les deux dates retarderait le rapport d'un mois pour tous les porteurs. **La règle retenue garde les deux calendriers et supprime le silence entre eux** : chaque chiffre porte sa date d'arrêté et la version de formule qui l'a produit.

Écritures externes — 0 — extrait remis au gérant du fonds, aucun message adressé aux porteurs

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.